

**COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT
REUNION DU 28 AVRIL 2005**

Le gouvernement, réuni le 28 avril 2005, a examiné, entre autres, des projets de délibération et des projets d'arrêté.

Aide au logement social : 151 familles concernées

Dans le cadre du programme d'habitat à réaliser dans l'agglomération du grand Nouméa (opérations Charpentier 2 et 3 – Schubert et Berlioz 1) et conscient de l'intérêt social de ce projet, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de garantir, pour un montant de 607.052.506 CFP, des contrats de prêts passés par le Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH) avec la caisse des dépôts et consignation (CDC) afin de financer partiellement 62 opérations de logements aidés et 89 très aidés.

Aide à la réintégration des jeunes détenus

Pour financer l'intervention d'un formateur dans le cadre d'un atelier de sculpture traditionnelle à destination des mineurs et jeunes majeurs incarcérés au centre pénitentiaire de Nouméa, le gouvernement a décidé d'accorder une subvention de 972.000 CFP à l'association socioculturelle et sportive du centre pénitentiaire. Cette activité sera organisée tout au long de l'année 2005. Pour le gouvernement, il s'agit d'aider les jeunes détenus à trouver un intérêt dans une activité culturelle et, éventuellement, d'amorcer un projet professionnel qui facilitera leur réinsertion dans la société.

Un carrefour giratoire au collège de Païta

Compte tenu de la visibilité réduite, afin de sécuriser l'accès au carrefour et de réduire la vitesse des usagers, le gouvernement a décidé de réaliser des travaux d'aménagement du carrefour giratoire du Collège de Païta.

Cet équipement permettra en outre de matérialiser l'entrée du village.

Après achèvement des travaux, la circulation sur la RT1 sera modifiée et signalée par de nouveaux panneaux.

Licence renouvelée pour Aviazur

La licence d'exploitation de transport aérien public de passagers, de courrier et de fret de la société AVIAZUR est renouvelée pour une période de 6 mois.

AVIAZUR a effectué 406 vols sur l'année écoulée. Les évacuations sanitaires constituent 74 % de cette activité. Par ailleurs, la compagnie a augmenté son activité de vols à la demande, en effectuant des vols ponctuels pour des groupes industriels calédoniens, des clients VIP, des tours opérateurs japonais ou encore pour le transport des équipes de tournage de l'émission Koh Lanta.

En janvier et février 2005, AIR CALEDONIE a par ailleurs affrété AVIAZUR pour assurer la continuité aérienne des îles de Belep et Tiga lors de la visite d'entretien annuel du Dornier.

La communication

Afin d'assurer la continuité des évacuations sanitaire, AVIAZUR a affrété en même temps un Twin Otter de son partenaire australien REGIONAL PACIFIC AIRLINES. L'ensemble des services aériens ont donc continué à être assurés pendant toute cette période.

AVIAZUR exerce enfin un autre service public non négligeable en assurant le transport de dépouilles mortelles. Cette activité, qui est surtout demandée par les Loyaltiens souhaitant inhumer leurs défunts en terre natale, a progressé de 34% en 2004/2005.

Pour l'avenir, la stratégie d'AVIAZUR est de mettre en ligne un 2^{ème} Twin Otter pour diminuer ses coûts et suppléer l'avion ambulance en cas d'indisponibilité. De plus, AVIAZUR s'engage d'ici à deux ans à mettre en exploitation un appareil répondant mieux aux besoins du CHT, plus rapide et pressurisé. Elle compte également développer son offre de transport à la demande avec son second Twin Otter en tablant sur le développement touristique et sur l'avancement des grands projets miniers.